

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE EXTRAORDINAIRE DU 16/02/2018

Convocation adressée le 06/02/2018 par mail par la Directrice de l'école.
Le Conseil d'école s'est réuni le jeudi 16 février à 18H30, à l'école élémentaire
Secrétaire de séance : Mme GOULARD (enseignante)

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme GOULARD	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme ANGOT, Mme ARNOUX Mme BERTIN, Mme DEHORNOY Mme FRAHETIA, Mme LIGUORI, Mme THIERY	Enseignantes
Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale	IEN
ELUS	
M. VIE Mme BOTELLO	Maire Adjointe aux affaires scolaires
PARENTS D'ELEVES	
Mme ANDRE, Mme GUILBERT-ROHAN, Mme HILAIRE, Mme PELLETIER, Mme PETER-BORIE, Mme TOUARI, Mme TOULLELAN, Mme VIGUIE	Elus titulaires
LE DDEN	
M. JEAN	

Membres invités

Nom	Qualité

Membres absents excusés

Nom	Qualité
Mme ALLARD-BISSON Mme DEPARDIEU Mme BARBAN, Mme GUILLAUMIN	Psychologue scolaire IEN Enseignantes Elue Titulaire

Ordre du Jour

- a) Aménagement de la semaine scolaire
- b) Présentation projet musique cycle II

COMPTE –RENDU DES ECHANGES :

a) Aménagement de la semaine scolaire :

L'association des parents d'élèves de Chanteau (CLPE) avait invité tous les parents à se prononcer sur la modification des rythmes pour la rentrée 2018/2019.

Il y a eu 37 réponses sur la consultation (sur 120 familles soit moins d'un tiers des familles), réparties comme suit :

- 80 % en faveur des 4 jours
- 14% pour 4,5 jours avec le mercredi
- 5% pour 4,5 jours avec le samedi.

Pour les parents élus, cela se traduira par 6 voix pour 4 jours et 2 voix pour 4,5 jours.

Les questions accompagnant les réponses avaient pour objet fréquent le prix de la garderie qui serait mise en place en cas de 4,5 J avec la fin de la classe à 15h45.

Les questions montrent également une grande méconnaissance du fonctionnement des TAP/garderie. Une meilleure communication est à envisager.

Nombre total de votants : 19 (8 voix enseignantes, 8 voix parents, 2 voix mairie, 1 voix DDEN)

Le vote se déroule à bulletin secret.

Si les 4,5 jours sont majoritaires, un second vote aura lieu entre mercredi et samedi.

Proposition de rythmes	Nombre de voix
Passage à la semaine de 4 jours (L, M, J, V)	13
Maintien de la semaine à 4 jours et demi	6

Dispositif adopté : l'école primaire de chanteau passe aux **4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)** dès la rentrée 2018/2019.

Les horaires seront les suivants :

Maternelle : 8h30- 11h30 / 13h30- 16h30

Accueil de 8h20 à 8h30 (début de la classe) et de 13h20 à 13h30.

Elémentaire : 8h40- 11h40 / 13h40- 16h40

Accueil de 8h30 à 8h40 (début de la classe) et de 13h30 à 13h40.

Ces horaires sont adoptés à l'unanimité.

b) Projet musique du cycle II :

Chaque année, les conseillères pédagogiques musique enregistrent un nouveau répertoire musical, qui est proposé à la vente dans les écoles du département.

Des classes sont enregistrées pour présenter les chants.

Les élèves de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 enregistreront 2 chants pour le répertoire départemental 2018/2019 : un pour des petites sections et un pour des grandes sections/CP.

Ces enregistrements auront lieu en juin.

Le 16/02/2018

à Chanteau

La directrice de l'école,

Présidente de séance

Nelly Goulard